

Toute l'actualité de votre commune

Les infos de JANAILHAC

63

Sept. 2020

Bulletin d'informations municipales

www.janailhac-mairie.fr



Le village
« CHAMESSOUZE »

ZOOM SUR LES ARTICLES À RETROUVER DANS CE NUMÉRO

Mot du Maire // Élections municipales // Comptes administratifs et imposition // Budget 2020 // Pandémie // Commerces
Fleurissement // Marché // L'école // Randonnée // Environnement // Cérémonie // Jeunesse // Agenda et mémo



LE MOT DU MA

Jean-Louis Goudier et moi-même siégeons au sein de la communauté de communes Pays de Nexon – Mont-de-Châlus pour représenter la commune de Janailhac.

L’année 2020 a marqué l’histoire de notre pays tant la crise sanitaire que nous avons traversée fut imprévisible et brutale pour le maintien du lien social, aux conséquences économiques dont l’ampleur est encore aujourd’hui incertaine.

Cette pandémie a eu également un impact sur la vie démocratique. En effet, plus de 3 mois se sont écoulés entre le 1^{er} et le second tour des élections municipales.

Vous avez majoritairement porté vos suffrages pour la liste « Ensemble pour Janailhac ». Ce vote valide les choix politiques de ces 6 dernières années et le programme élaboré par la liste que je conduisais.

Je voudrais rendre un hommage appuyé à Jean-Louis Goudier, qui pendant 5 mandats successifs s’est inscrit comme un fervent artisan du développement de Janailhac. C’est dans un esprit de continuité que je veux poursuivre son action avec la nouvelle équipe.

La commune ayant changé de strate de population, le nouveau conseil municipal compte désormais 15 membres contre 11 précédemment. L’équipe municipale est déjà opérationnelle depuis un certain nombre de semaines. Les commissions ont été créées et se sont réunies à plusieurs reprises depuis le mois de juillet.

Conformément à la législation,

Face à l’épidémie de Covid-19, l’échelon communal a su être réactif auprès de la population. Les agents ont joué un rôle essentiel dans la gestion de cette crise. Du présentiel au secrétariat de mairie, à l’école mais également des agents techniques.

Éric et Lucie ont acheminé des produits de première nécessité et pharmaceutiques pour des personnes souhaitant bénéficier de ces services.

Des masques vous ont été distribués à l’approche du déconfinement. La mutualisation au sein de la communauté de communes est une pertinence territoriale. La commande groupée de masques a permis de réduire les coûts et l’implication de bénévoles a contribué à assurer une distribution aux enfants également.

Malgré les contraintes dictées par le protocole sanitaire, l’école a pu rouvrir ses portes en juin. La configuration des bâtiments municipaux a permis de mettre à disposition la salle des fêtes pour la garderie et la restauration des enfants et ainsi répondre aux exigences de distanciation physique.

Je voudrais également saluer l’initiative de Laure Blondy, exploitante de la Ferme du Breuilh. La crise sanitaire a fait apparaître de nouveaux réflexes pour l’approvisionnement de denrées alimentaires. La création d’un drive fermier sur l’exploitation a permis à bon nombre de personnes de pallier aux difficul-

tés rencontrées et d’adopter un nouveau mode de consommation.

Accentué par la crise sanitaire, 2020 sera une année de transition pour l’investissement. Néanmoins, un programme de voirie sera réalisé au cours du mois de septembre. Après consultation, c’est l’entreprise PIJASSOU TP qui a obtenu le marché concernant la réfection de la VC4 de Baumard à la Jaussonie et la VC102 du Pouyol au Bas Fût.

Lors du précédent mandat, Luc Joudinaud a été désigné comme architecte pour conduire le projet de réfection de la toiture de l’église. Nous allons rentrer dans la phase active de ce projet. Le plan de financement sera connu au cours du mois d’octobre.

L’implication financière de l’État, de la région, du département ainsi que de l’association de la Sauvagerie de l’Art Français devrait permettre d’obtenir un taux de subvention proche de 75 % des travaux estimés à 198 000 € H.T.

Les commissions chargées de la mise en place d’une mutuelle de groupe, de conseillers référents de villages, de création d’une boîte à idées citoyenne, de sécurisation de l’accessibilité de l’école, de mise aux normes de toilettes pour enfants et du réaménagement de la cour de l’école sont au travail.

Tous ces dossiers seront traités en conseil municipal dans les prochaines semaines.

Au cours des prochains mois, une concertation auprès de la population sera proposée pour déterminer quelle pourrait être la destination de la maison « GARNIER », quelques pistes sont à l’étude à ce jour.



Premier conseil municipal de Jean-Louis Goudier

Le tissu associatif est vital à la vie de notre commune. L'épisode que nous vivons fait apparaître un vide considérable. Les volontés ne manquent pas, cependant, les contraintes sanitaires du moment ont raison de l'animation de nos territoires. Toutefois, le marché pique-nique de juillet, or-

ganisé conjointement par le comité des fêtes et l'association Au Fil de l'Isle, a connu un franc succès avec un protocole sanitaire appliqué.

Patience et compréhension sont de rigueur. Nous aurons, à n'en pas douter, l'opportunité de participer de

nouveau aux manifestations festives de notre village.

Restez prudents en cette période inhabituelle et appliquez autant que possible les gestes barrières.

Philippe Devarissias



Décès d'Yvette Ditlecadet

En ce matin du 9 septembre Yvette DITLECADET nous quittait.

Elle avait fait l'essentiel de sa carrière d'enseignante à Janailhac, successivement enseignante et directrice. Elle avait accompagné la création du RPI Janailhac-Saint-Priest-Ligoure.

Après une vie au service des enfants de la commune, elle coulait une heureuse retraite depuis plus de trente ans.

C'est tout naturellement qu'elle avait intégré l'Automne de Saint-Eutrope et assuré la fonction de secrétaire.

Une foule nombreuse l'a accompagnée à sa dernière demeure. Pour les personnes de ma génération elle demeurera notre institutrice.

À Henri son époux, à Brigitte sa fille et à toute sa famille, la municipalité présente ses très sincères condoléances.

par Jean-Louis GOUDIER



Philippe DEVARISSIAS

Maire de Janailhac



Éliane MAZABRAUD

1^{re} adjointe



Jean-Louis GOUDIER

2^e adjoint



Gérard GRENIER

3^e adjoint



Carine MOREAU

Conseillère



Marlène BESSE

Conseillère



Marie-Claude LESAGE

Conseillère

NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

Le samedi 4 juillet 2020, votre nouveau conseil municipal s'est installé. Pour la première fois, au vu de l'augmentation de notre population, nous sommes 15 élus. Doréna-

vant les conseils municipaux se tiendront dans la salle des fêtes « André Garnier ».

Au cours de ce nouveau mandat, vos élus se sont engagés dans des com-

missions communales et intercommunales et ils s'investiront auprès de vous avec l'installation de référents de villages.

Commissions communales

DÉSIGNATION	Titulaires / Suppléants
Cantine	Éliane Mazabraud – Arnaud Coco – Marlène Besse Jean-François Boulesteix
Voirie	Gérard Grenier – Frédéric Bonnaud – Kamel Amri Anthony Tessier
École	Philippe Devarissias – Éliane Mazabraud Séverine Stadelmann
Travaux	Jean-Louis Goudier – Laurent De Marchi – Anthony Tessier
Accessibilité	Laurent De Marchi – Janine Leroy – Séverine Stadelmann Marlène Besse – Marie Lesage
Appel d'offres	Philippe Devarissias – Jean-Louis Goudier – Gérard Grenier Frédéric Bonnaud – Kamel Amri
Urbanisme	Éliane Mazabraud – Jean-Louis Goudier – Carine Moreau
Finances	Philippe Devarissias – Jean-Louis Goudier – Gérard Grenier Séverine Stadelmann
Social	Éliane Mazabraud – Jean-Louis Goudier – Séverine Stadelmann – Carine Moreau – Marie Lesage
Communication	Éliane Mazabraud - Laurent De Marchi – Janine Leroy – Marie Lesage
Bulletin municipal	Éliane Mazabraud – Jean-Louis Goudier – Marlène Besse Marie Lesage – Janine Leroy
Cadre de vie et associations	Éliane Mazabraud – Jean-Louis Goudier – Arnaud Coco Séverine Stadelmann – Marie Lesage
Écologie et développement durable	Éliane Mazabraud – Arnaud Coco – Marie Lesage Anthony Tessier

RÉFÉRENTS DE VILLAGE

Nous avons le souhait d'installer des référents de village. Cette mise en place est en cours de finalisation.

Ils seront disponibles pour recueillir, formuler vos observations et suggestions (*aménagements, cadre de vie...*) et les faire remonter vers la mairie.

Ils seront à l'écoute des personnes fragiles et ou âgées, ils accueilleront les nouveaux habitants en leur présentant notre commune et en leur remettant un livret d'accueil (*qui est en cours d'élaboration*).

De manière générale, si vous avez des remarques, des demandes, des questions il ne faudra pas hésiter à les contacter.

En complément des commissions communales nous avons :

- Un correspondant défense : Gérard Grenier
- Un correspondant pandémie : Jean-François Boulesteix

**Laurent DE MARCHI**

Conseiller

**Kamel AMRI**

Conseiller

**Frédéric BONNEAUD**

Conseiller

**Jean-François BOULESTEIX**

Conseiller

**Séverine STADELMANN**

Conseillère

**Arnaud COCO**

Conseiller

**Janine LEROY**

Conseillère

**Anthony TESSIER**

Conseiller

Commissions intercommunales

DÉSIGNATION	Titulaires / Suppléants
Syndicat Énergie Haute-Vienne (SEHV)	Gérard Grenier – Carine Moreau
Syndicat Intercommunal Alimentation Eau potable	Jean-Louis Goudier – Gérard Grenier (<i>titulaires</i>) Philippe Devarissias – Janine Leroy (<i>suppléants</i>)
Syndicat Intercommunal de Voirie	Gérard Grenier – Frédéric Bonnaud (<i>titulaires</i>) Anthony Tessier (<i>suppléant</i>)
Espaces naturels	Jean-Louis Goudier – Marie Lesage – Jean-F. Boulesteix
Châtaigneraie Limousine	Janine Leroy – Marie Lesage (<i>titulaires</i>) Séverine Stadelmann (<i>suppléante</i>)
Musée Cécile Sabourdy	Jean-Louis Goudier – Éliane Mazabraud

Intercommunalité Pays de Nexon – Monts de Châlus

Deux conseillers communautaires siègent au sein de la communauté de communes Pays de Nexon – Monts de Châlus : **Philippe Devarissias et Jean-Louis Goudier.**

Vos élus s'impliqueront dans de nouvelles commissions qui vont se mettre en place progressivement.

par Éliane Mazabraud

Comptes administratifs et imposition

COMPTES ADMINISTRATIFS POUR L'ANNÉE 2019

Par définition, le compte administratif (CA) retrace la situation réelle des finances de la commune pour l'année écoulée. Le CA doit correspondre au compte de gestion établi parallèlement par le comptable de la collectivité. Il est établi en fin d'exercice et retrace les mouvements effectifs des dépenses et des recettes.

BUDGET PRINCIPAL

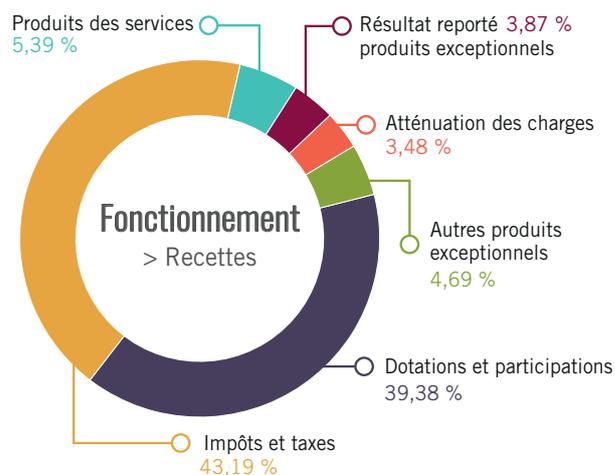
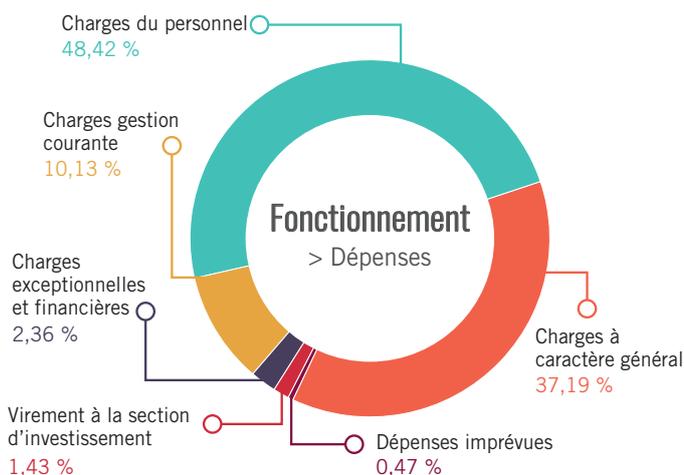
Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Dépenses	392 815,55 €	Dépenses	264 266,25 €
Recettes	428 889,05 €	Recettes	277 340,62 €
Soit un résultat d'exercice de : + 36 073,46 €		Soit un résultat d'exercice de : + 13 074,37 €	
+ excédent reporté : 4 052,69 €		+ déficit reporté : - 44 447,05 €	
40 126,15 €		- 31 372,68 €	

FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION

Depuis un certain nombre d'années, une baisse constante de la dotation globale de fonctionnement est à noter. Néanmoins, les dotations provenant de l'État augmentent de manière significative. De ce constat, et après délibération, le conseil municipal dans son ensemble a décidé de ne pas appliquer d'augmentation des taux d'imposition.

Taxes diverses	2019	2020
Taxe Foncière Bâti	14,73 %	14,73 %
Taxe Foncière Non Bâti	67,01 %	67,01 %

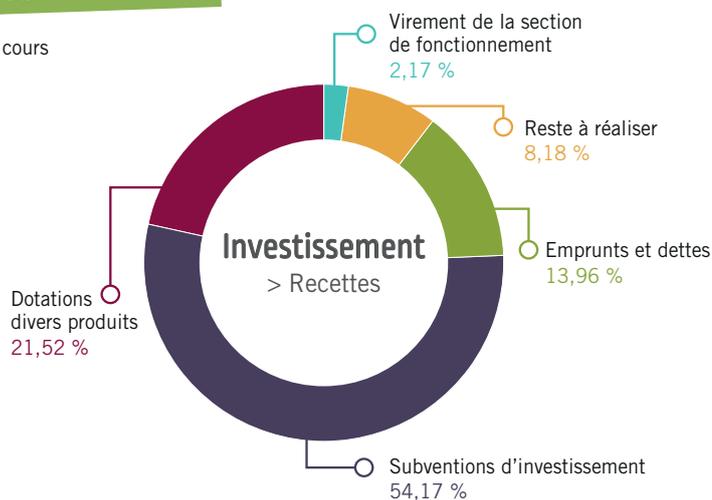
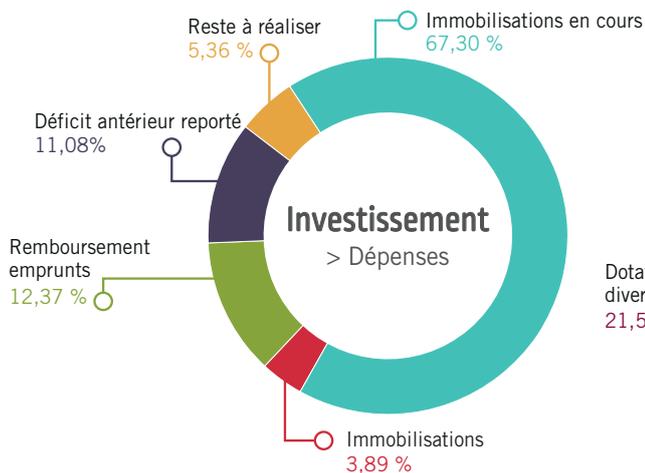
Fonctionnement



Dépenses	Montant	%
Charges à caractère général	160 399 €	37,19 %
Charges du personnel	208 810 €	48,42 %
Charges gestion courante	43 690 €	10,13 %
Charges exceptionnelles et financières	10 191 €	2,36 %
Virement à la section d'investissement	6 158 €	1,43 %
Dépenses imprévues	2 000 €	0,47 %
Total	431 248 €	100 %

Recettes	Montant	%
Produits des services	23 230 €	5,39 %
Impôts et taxes	186 235 €	43,19 %
Dotations et participations	169 835 €	39,38 %
Autres produits exceptionnels	20 225 €	4,69 %
Atténuation des charges	15 000 €	3,48 %
Résultat reporté produits exceptionnels	16 723 €	3,87 %
Total	431 248 €	100 %

Investissement



Dépenses	Montant	%
Remboursement emprunts	35 000 €	12,37 %
Immobilisations	11 000 €	3,89 %
Immobilisations en cours	190 470 €	67,30 %
Reste à réaliser	15 180 €	5,36 %
Déficit antérieur reporté	31 373 €	11,08 %
Total	283 023 €	100 %

Recettes	Montant	%
Dotations divers produits	60 902 €	21,52 %
Subventions d'investissement	153 300 €	54,17 %
Emprunts et dettes	39 513 €	13,96 %
Reste à réaliser	23 150 €	8,18 %
Virement de la section de fonctionnement	6 158 €	2,17 %
Total	283 023 €	100 %

LA COVID-19 VUE DE JANAILHAC

Qui aurait, en ce début d'année 2020, prévu l'intrusion de la Covid-19 dans nos vies ? Certes à la fin de l'année 2019, quelques informations alarmantes provenaient de Chine indiquant qu'un virus, jusque-là inconnu, se propageait à travers le pays en y faisant de nombreuses victimes. La Chine est loin et nous ne pensions pas que notre pays, notre région, notre commune et que le monde tout entier serait confronté à cette nouvelle pandémie.

Les informations dont nous disposions étaient tout à la fois imprécises et parfois contradictoires mais assurément inquiétantes.

Au soir du 16 mars, le pays tout entier était mis à l'arrêt. Écoles, collèges, lycées, entreprises, administrations et commerces fermés, toute vie s'arrêtait. Le processus électoral était suspendu. L'inquiétude entraînait dans chaque foyer. Les informations dont nous disposions étaient anxiogènes. Chaque soir de nombreux français apportaient

leur soutien au personnel soignant.

Face à cette situation inédite et angoissante, la municipalité a essayé de répondre le mieux possible aux attentes et aux besoins des habitants de la commune. La mairie et l'agence postale sont restées ouvertes, Marie-José et Caroline étaient présentes. Notre commerce, L'Atelier de Janailhac est resté ouvert pendant cette période.

Quelques personnes ont pu bénéficier du service de courses mis en place par la municipalité et assuré par Éric.

Bien avant que l'utilisation du masque ne soit préconisée et devienne obligatoire, en relation avec la Communauté de Communes, nous avons fait le choix d'acheter et de distribuer un masque par personne. Ces masques fabriqués par l'entreprise Broussaud des Cars ont été distribués par Lucie et Éric le samedi 9 mai.

Maryse Leroy s'est aussi spontanément proposée pour réaliser des masques de plus petite taille pour les enfants.

C'est dans une ambiance étrange et bien particulière que le 11 mai, l'école et la cantine étaient à nouveau ouvertes. Il fallut, conformément

aux prescriptions des services de l'Éducation Nationale, mettre en place les règles sanitaires strictes qu'imposait la crise.

Afin de limiter le risque éventuel lié à la transmission de la maladie, la distanciation physique des enfants, le nettoyage régulier et la désinfection des locaux et du matériel, des salles de classes, des toilettes et de la cantine ont été mis en place.

Ce fut dans ces premiers jours, de petits groupes d'enfants qui ont repris leur scolarité découvrant une étrange et nouvelle école mais heureux de s'y retrouver et de retrouver les copains perdus de vue depuis deux mois.

Début juin, l'école était à nouveau ouverte à tous. La cantine et la salle des fêtes ont permis de recevoir pour le déjeuner les enfants dans de bonnes conditions.

Gâce à l'implication des agents, des enseignants, des salariés de notre commerce, nous avons pu traverser cette crise sanitaire sans encombre.

Cette crise sanitaire nous rappelle que nous sommes bien petits et bien vulnérables face aux maladies et doit nous inviter à nous interroger quant à notre relation avec les autres éléments du vivant qu'il soit végétal ou animal.

Jean-Louis GOUDIER



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Santé publique
France

INFORMATION CORONAVIRUS COVID-19

PROTÉGEONS-NOUS
LES UNS LES AUTRES

Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique

Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir

Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter

Éviter de se toucher le visage

Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres

Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades

Porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée et dans tous les lieux où cela est obligatoire

GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS
0 800 130 000
(appel gratuit)

W0320-010-2020 - 21 juin 2020

LES COMMERCES DE NOTRE VILLAGE

L'ATELIER DE JANAILHAC

À l'Atelier de Janailhac, annexe de la Boulangerie de Nexon, Françoise et Amandine se relaient pour accueillir les clients tous les matins de 7h30 à 12h30 et proposent boulangerie, pâtisseries, produits traiteurs, petite épicerie de base et produits de producteurs.

Les produits sont livrés par les artisans :

- Tous les matins par la boulangerie de Jérôme Lecomte à Nexon avec des recettes classiques ou revisitées qui varient selon les saisons.
- 1 fois par semaine par Laurent Bonneau de La Roche-l'Abeille pour les fromages de vache et de chèvre frais aromatisés ou cendrés.
- Sur commande pour les volailles de Lauriane et Jean Claude Célestin des Pigeonneaux du Moulin de la Meyze et les œufs du GAEC Mestre Laleu de Corrèze.



Ce lieu est un commerce de proximité nécessaire au centre du village qui permet de faire ses achats, se retrouver autour d'un café, se croiser, échanger et donner de ses nouvelles.

par Janine Leroy

L'Atelier de Janailhac
Rue des écoles – 87800 JANAILHAC
Tél. : 05 55 09 10 02

LA FERME DU BREUILH

À la sortie du village en direction de Saint-Priest-Ligoure, la première route sur la droite mène à la ferme du Breuilh où Laure et Sébastien Blondy élèvent en agriculture raisonnée des ovins, des bovins et des volailles label rouge hors vente directe. Depuis 2011, ils ont souhaité développer le circuit court avec un atelier de découpe, de transformation et de vente directe à la ferme tenu par Sébastien, salarié boucher qui vous accueille à la boutique avec sa bonne humeur et son dynamisme.

Sur place, vous pouvez trouver leurs produits sous forme de caissettes ou vente au détail et un petit stock des producteurs voisins : huile de tournesol et de lin, conserves

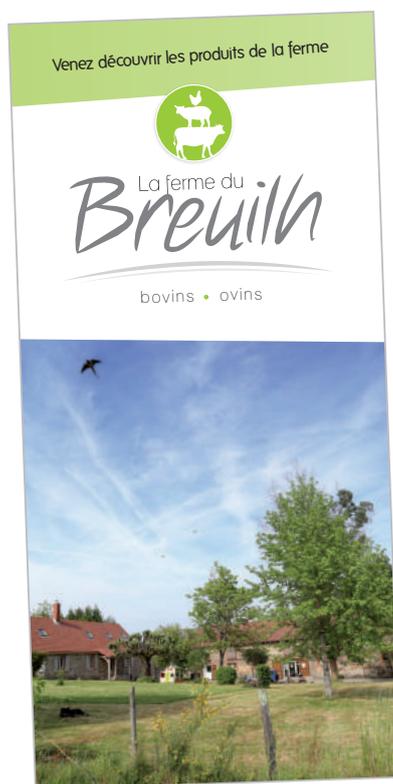
de canards et pigeons, vin, pâtes, produits dérivés du safran.

Ils participent aux différents marchés fermiers de l'été et au Drive fermier de la Haute-Vienne et Corrèze (*marché en ligne pour produits frais et transformés*), afin de promouvoir les produits 100 % locaux (*viande, légumes, fruits, laitages, huiles, épicerie diverses*) en tant que producteurs et point de retrait Drive. Les commandes s'effectuent du vendredi soir au mercredi minuit et les retraits le vendredi après-midi.

www.drive-fermier.fr/limoges

par Janine Leroy

La ferme du Breuilh
2 Le Breuilh – 87800 JANAILHAC
05 87 41 47 22 // 06 07 74 30 47



Application PanneauPocket



VOUS DÉSIREZ RECEVOIR EN TEMPS RÉEL DES INFORMATIONS PRATIQUES ET UTILES DE JANAILHAC ?

Nous vous invitons à télécharger dès maintenant l'application PanneauPocket.

Il suffit simplement de télécharger gratuitement l'application mobile PanneauPocket sur son téléphone portable, et hop !

Les informations et les alertes de sa commune sont toujours accessibles. Qu'il soit habitant permanent ou de passage, l'utilisateur de PanneauPocket ne communique pas son numéro de téléphone ou son adresse-mail pour être informé.

L'utilisation de l'application est gratuite et illimitée, quelque soit la fréquence de consultation des panneaux et des alertes.

- Rien à payer.
- Le service est gratuit et illimité.
- Le téléchargement de l'application mobile est gratuit.



LE FLEURISSEMENT DU BOURG

Le thème qui a été choisi cette année par Lucie et Éric est celui de la Reine des neiges, car elle revenait au cinéma pour un deuxième opus au mois de décembre 2019 et les enfants l'adorent.

Les personnages qui l'accompagnent ont été en partie réalisés, avec beaucoup d'enthousiasme, par Caroline et les enfants de la garderie.

La Reine des neiges et ses compagnons ont pris place dans des

parterres plantés de salvia patens, ammi visnaga, cosmos bipinnatus, cinéraires maritimes... plantes dont les fleurs ont des couleurs froides : blanc, bleu, violet pour former une banquise qui cette année encore a subi les fortes chaleurs, la sécheresse et l'arrêt des arrosages.

La façade de la mairie a été embellie cette année grâce à des plantes plus exotiques qui aiment la chaleur.

Dans le même temps, suite à l'arrêt de l'utilisation de produits phytosanitaires, la mise en herbe des allées du cimetière se poursuit.

Du fait de la succession de ces périodes de déficit d'eau et de canicule, une réflexion est engagée par Lucie et Éric pour repenser un fleurissement beaucoup moins exigeant en eau dans les années futures.

par Lucie LEMAITRE et Éliane MAZABRAUD

MARCHÉ PIQUE-NIQUE

C'est le 13 juillet que le marché pique-nique des artisans producteurs a eu lieu à Janailhac.

La place et le jardin de Curé se sont parés de palox et de lumières pour accueillir le public venu en nombre (+ de 200) en respectant les gestes barrières.

Merci aux artisans-producteurs présents :

- Madeleines salées « Bouchées Apéritives MADI-PAT »,
- Boulanger L'Atelier Sucré de Janailhac-Nexon,
- Fromagerie Bonnaud,
- Crêperie-Miel Art-Abeilles-Apiculture,
- Les Pigeonneaux du Moulin : pigeons et volailles,
- Le Chapiteau des vins de Nexon,
- Frites et buvette du Comité des Fêtes et du club de randonnée Au Fil de l'Isle.

Ainsi qu'aux artisans qui ont assuré la cuisson de la viande :

- La ferme du Breuilh : viande limousine,
- GAEC Dufour : porc Cul-Noir,
- Ets Pecout : charcuterie et viandes.



Merci également aux nombreux bénévoles, aux membres du Comité des Fêtes et du club de randonnée Au Fil de l'Isle, pour la mise en place, le service et la musique qui ont permis aux familles, aux amis de profiter de cette belle soirée d'été.

Le feu d'artifice annulé par la préfecture le vendredi 10 juillet sera reporté à une date ultérieure.

par Marie Lesage



C'est devenu désormais un moment incontournable de fin d'année scolaire. Ce vendredi 3 juillet, quatre élèves (*Chloé, Valentine, Cillian et Ethan*), qui ont quitté le CM2, et donc l'école primaire, ont reçu des mains de Philippe Devarissias et de Jean-Louis Goudier, un dictionnaire et une calculatrice. Ces précieux outils, offerts par la municipalité, les accompagneront tout au long de leur parcours de collégien.

Bonne réussite à toutes et tous pour cette nouvelle année scolaire !

Cette sympathique cérémonie s'est prolongée autour d'un verre de l'amitié, organisé dans le cadre du départ de Gaëlle Labonne, directrice de l'école depuis quatre ans. Une composition florale et différents présents lui ont été offerts par les équipes d'enseignants et municipale.

La municipalité tient une nouvelle fois à la remercier pour son implication envers l'école de Janailhac et lui souhaite une bonne continuation dans ses nouvelles fonctions !

Maitresse Gaëlle Labonne sera donc remplacée par maître Christian Bezeau Ce dernier aura à sa charge le poste de directeur et l'enseignement des futurs CE1.



Rentrée scolaire 2020-2021 :

Pour cette nouvelle rentrée, 61 élèves sont scolarisés à l'école :

- la classe de Jonathan Coiffard assisté de Sylvie Debord, ATSEM, se compose de 13 grande section de maternelle et de 6 CE2.
- Muriel Brusq enseigne auprès de 21 élèves de CP ;

- la classe de CE1 de Christian Bezeau comprend 21 élèves.
- Les enfants de petite et moyenne section de maternelle sont scolarisés à Saint-Priest-Ligoure, ceux de CE2, CM1 et CM2 sont accueillis à Saint-Jean-Ligoure.

Très bonne rentrée et année scolaire à vous tous !

par Marlène Besse



SÉCURISATION DE NOTRE ÉCOLE

Suite aux nombreuses observations de la part des parents d'élèves et de l'équipe enseignante, la commission travaux étudie une solution pour sécuriser l'accès à l'école. À ce jour le flux de véhicules entre la rue des écoles et la

place rend la traversée des enfants difficile voire dangereuse. Une solution sera proposée pour une mise en place après les vacances de la Toussaint avec une période de test jusqu'aux vacances de Noël.

par Anthony Tessier



LA FLÂNERIE DE JANAILHAC, SAINT-PRIEST-LIGOURE À SAINT-JEAN-LIGOURE

Une centaine de personnes, dont de nombreux enfants, a participé les vendredis 17 juillet et 21 août aux Flâneries organisées par le collectif « Et maintenant ?* », le Comptoir et le Bistrot Saint Jean avec le soutien des 3 municipalités concernées.

Aurélien et Mathieu, animateurs nature ont accompagné cette itinérance naturelle culturelle et gourmande de 16 km sur les chemins

et les routes de la vallée de Ligoure avec des étapes et des rencontres inattendues.

Lors des moments de pause, de poésie et d'humour, tous les sens ont été sollicités par les oiseaux, les chanteurs et musiciens, les papillons et grenouilles, les acrobates, les contes, les instants gourmands au comptoir et dans les haies sauvages. Ni la fatigue, ni la pluie ont empêché les flâneurs de se retrouver au Bis-

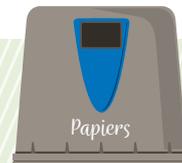
trot Saint-Jean puis pour un émouvant concert où l'impro et le partage étaient de mise.

**l'association de « Quo Fai Pas de Mau, La Gnac, Cirque super, La soupape sauvage, Castagnettes et Ouvre -Boite » rejoint par de nombreux artistes (Lior Shoov, la Fausse Cie, Ben Herbert LARUE, Baïne Kahlo, Cie Suspiri et la Graineterie des mots.)*

par Janine Leroy

Respect de notre environnement

Les trottoirs et les espaces de vie du bourg sont régulièrement souillés par les déjections canines. Cette pollution remet en cause la salubrité, l'hygiène et la propreté de notre village. Merci aux propriétaires de prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter toute gêne ou incident.



Notre commune est dotée de deux éco-points, bientôt trois. Nous vous rappelons que seuls vos recyclables doivent être déposés dans les différents containers de tri sélectif. Les ordures ménagères ne doivent pas être laissées au pied de ceux-ci, ce qui arrive malheureusement de plus en plus régulièrement. Nos agents Éric et Lucie sont obligés de les récupérer afin que ces points de recyclage restent propres.

Ce n'est pas leur rôle.

par Éliane Mazabraud

Pour ces deux points, nous faisons appel au civisme de chacun pour que notre bourg et nos hameaux conservent leur cadre agréable et convivial.

Cérémonie



CÉRÉMONIE DU 8 MAI

C'est dans un contexte très particulier que la commémoration du 75^e anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945 s'est déroulée cette année.

par Éliane Mazabraud

LE SHAKE@DO.87, PASSEPORT CULTUREL ET SPORTIF

Son public : les collégiens scolarisés en classe de 3^e et les enfants de la tranche d'âge 14-15 ans accueillis en établissement spécialisé.

Sa forme : un chéquier nominatif gratuit d'une valeur de 40 € qui permet de financer des activités culturelles, sportives et de loisirs (*places de spectacle, concert ou match, licences sportives...*), ou des produits culturels (*livres, CD, multimédia...*).

LE PASS'CLUB, AIDE À LA LICENCE SPORTIVE

Son public : les collégiens scolarisés en classe de 6^e et les enfants de la tranche d'âge 11-12 ans accueillis en établissement spécialisé.

Sa forme : un chèque de 25 € qui permet la prise en charge, sans condition de ressources, d'une partie du coût d'une licence indispensable à l'inscription dans un club ou dans une section UNSS de collèges partenaires du dispositif.

Ses modalités d'utilisation : l'enfant ou sa famille présente le chèque de 25 € reçu à domicile au club, qui déduit automatiquement ce montant du coût de la licence. Le club est ensuite remboursé par le Département.



VOS RENDEZ-VOUS EN 2020

Mercredi 23 septembre	1^{er} FESTIVAL DU CONTE EN HAUTE-VIENNE « AU BOUT DU CONTE... » - <i>L'arbre qui pense</i> de Carole Joffrin (à partir de 8 ans)
26-27 septembre	LES JOURNÉES DU PATRIMOINE
mercredi 18 novembre	LA CULTURE AU GRAND JOUR (soirée)
Dim. 1 ^{er} novembre	25^e FÊTE DU TERROIR (toute la journée)

Cet agenda, succint du fait de la situation sanitaire, pourra évoluer. Vous trouverez toutes les informations sur le site de la mairie.

Numéros utiles

■ Le Terrier des Galoupiaux	05 55 00 76 58
■ Relais Assistants Maternels Parents	06 33 65 85 75
■ Déchetterie de Nexon	05 55 58 35 42
■ Déchetterie de St Yrieix	05 55 08 26 06

SAUR : 05 87 23 10 01
N° d'urgence pour dépannage téléphonique

Mairie de Janailhac / Agence postale

Horaires d'ouverture :

Lundi / Mardi / Jeudi / Vendredi

■ Mairie	9h-12h et 14h-17h30
■ La Poste	9h-12h et 14h-17h

Samedi

■ Mairie	9h-12h
■ La Poste	9h-11h30

Fermées le mercredi

Pour nous contacter :

- ☎ 05 55 00 71 06
- ☎ 05 55 75 23 12
- 🌐 Site : www.janailhac-mairie.fr
- @ mairie.janailhac@orange.fr

Directeur de la publication : Philippe Devarissias
Conception : Un Studio dans la Prairie (Janailhac)
www.unstudiodanslaprairie.com - Tél : 06 87 25 72 04

Photo de couverture : © Fanny Villa
Imprimé en 260 exemplaires par Exaprint.